



BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

Procès-verbal électronique N°7

Réunion électronique du 19 mars 2020



1. Demande de reporter le prélèvement du 05 Avril 2020

Suite à l'arrêt total de nos compétitions à compter du Jeudi 12 Mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre, le Président du District de la Sarthe et le Trésorier du District de la Sarthe demande de suspendre et de reporter le prélèvement du 05 Avril 2020 à une autre date. (Suivant la date de reprise de nos compétitions)

[Mail envoyé aux membres du Codir](#)

De : PLOUSE Franck

Envoyé : jeudi 19 mars 2020 09:31

À : CARREAU Stéphanie; CERDAN Grégory; DAVY Frédéric (fdavy@foot72.lfpl.fr); FOREST Régis; GOUSSE André (andre.gousse@sfr.fr); J.B. ROUSSEAU <jbrousseau@noos.fr>; Jacky MASSON <massonjack@free.fr>; ledos-chaudeurdy@orange.fr; MARANDEAU Stéphane; Nathalie Drouin <natetdom.drouin@sfr.fr>; NEGRIER Gérard (gnegrier@lfpl.fr)

Cc : BERICH Pierre; bguedet72@gmail.com; CERBELLE Jacques; Gérard CHESNEAU; SEPCHAT Gilles; POULAIN Raymond; FOSSE Amélie; LEBRETON Virginie

Objet : CONSULTATION CODIR pour Les Prélèvements des clubs.

Bonjour à tous,

Après consultation du Bureau hier, je vous propose de suspendre le prélèvement du mois d'Avril pour les clubs.

En effet, suite à l'arrêt totale des compétitions et toutes manifestations jusqu'à nouvel ordre, les clubs n'ont plu de ressources financières (Pas d buvettes,)

Merci de me donner votre avis pour prise de décision

A vous lire
Sportivement,



Franck PLOUSE

Président du District de la Sarthe

folouse@sarthe.fff.fr

07.85.82.68.11.

a. Envoi d'un mail aux membres du Comité Directeur le Jeudi 19 Mars 2020 à 9H31

b. Vote des membres

Nom - Prénom	Réponses
Franck PLOUSE	Pour
Gilles SEPCHAT	Pour
Bernard GUEDET	Pour
Gérard NEGRIER	Pour
Gérard CHESNEAU	Pour
Pierre BERICH	Pour
Jacques CERBELLE	Pour
Raymond POULAIN	Pour
Stéphanie CARREAU	Pour
Gregory CERDAN	Pas de réponse
Nathalie DROUIN	Pour
Fred DAVY	Pour
Régis FOREST	Pour
Pascal JANNESSON	Pas de réponse

Dominique LEDOS	Pour
Stéphane MARANDEAU	Pour
Jacky MASSON	Pour
Jean BERNARD ROUSSEAU	Pour

c. Résultat des votes le 20 Mars 2020

- Sur 18 membres : 16 pour - 2 sans réponse

d. Validation

Le Bureau du Coir valide la suspension et reporte à une date ultérieure le prélèvement du 05 Avril 2020
Un communiqué sera envoyé aux clubs

Le Président du District de la Sarthe de Football
Franck PLOUSE.

